

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 28/05/2026
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS – N°63/2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mai, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Houdanais légalement convoqué, s'est réuni à Richebourg, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TETART.

*Date de la convocation : 21/05/2026
Date de publication : 21/05/2026
Nbre de conseillers en exercice : 60*

Ouverture de la séance :

*Nbre de présents : 44
41 Titulaires, 3 Suppléants
Nbre de pouvoirs : 7
Nbre de votants : 51*

Secrétaire de séance :

Julien RIVIERE

Etaient présents :

MMES LE ROUX, GODARD, LE FOLL, LION, SIWICK, NOTHEAUX, SAUL, LEBRUN, DEBRAS, PELARD, LE CADRE TOUZEAU, MARTIN, COURTY, DE PONFILLY, LE GUILLOUS, LEMAIRE, THIEBAULT, CORDIEZ. MM. RAIMONDO, FÉRÉDIE, NEDELLEC, GILLARD, ALLORGE, LENNE, LHOSTE, YVART, GILARD, CADOT, RENAULD, BERTRAND, DUVAL, TÉTART, BOUCAUT, GORNÈS, LECOY, DEVIENNE, DAMBRINE, MAROT, BOVAËRE, LEFEBVRE, PERREL, RIVIERE, LEMAIRE, POËTTE.

Etaient absents ayant donné pouvoir :

MME KUEHN, déléguée titulaire a donné pouvoir à M. FÉRÉDIE, MME BOLAND, déléguée titulaire a donné pouvoir à M. TÉTART, MME DA ROCHA, déléguée titulaire a donné pouvoir à M. GORNÈS, M. LEHMULLER, délégué titulaire a donné pouvoir à M. BOUCAUT, M. NOYON, délégué titulaire a donné pouvoir à MME SAUL, M. MOIRET, délégué titulaire a donné pouvoir à MME DEBRAS, M. LEVACHER, délégué titulaire a donné pouvoir à MME CORDIEZ.

OBJET : ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Le Conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1411-5, L.1414-2 à L.1414-4, L.2121-21, L.3121-15 et D.1411-3 à D.1411-5 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n°59/2026 du 30 avril 2026 fixant les conditions de dépôt des listes de candidats pour l'élection des membres de la CAO ;

Vu l'appel à candidatures ;

Vu la liste déposée dans les conditions fixées par le Conseil communautaire ;

Liste « A » :

Membres titulaires (5) :

- Daniel Férédie
- Bernadette Courty
- Monique Saul
- Baptiste Devienne
- Emilie Chassonnery-Zaccomer

Membres suppléants (5) :

- Thierry Maillier
- Christopher Lemaire
- Philippe Duval
- Marie Flis
- Florence Lion

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20260528-DEL63-2026-DE
Date de réception préfecture : 03/06/2026

Considérant que l'organe délibérant décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret ;

Considérant que les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le président de l'assemblée délibérante ;

Considérant que les membres ci-dessus sont proclamés élus ;

Après avoir procédé au vote, à l'unanimité,

ARTICLE 1 : Désigne les membres titulaires et les suppléants de la commission d'appel d'offres suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Daniel Férédie	Thierry Maillier
Bernadette Courty	Christopher Lemaire
Monique Saul	Philippe Duval
Baptiste Devienne	Marie Flis
Emilie Chassonnery-Zaccomer	Florence Lion

ARTICLE 2 : Approuve la composition de la CAO telle que résultant du scrutin.

ARTICLE 3 : Autorise Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le secrétaire de séance,
Julien RIVIERE**

A Maulette, le 28 mai 2026

**Pour le Président empêché,
Le 1er vice-Président,
Daniel FÉRÉDIE**



Transmise au Représentant de l'État le : - 3 JUIN 2026

Publiée le : - 3 JUIN 2026

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Cette juridiction peut également être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérécoeurs citoyens » accessible à partir du site www.telerecoeurs.fr.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20260528-DEL63-2026-DE
Date de réception préfecture : 03/06/2026